

NOTE D'INFORMATION

n° 25.29 – Mai 2025

Éducation et formation : la France en 2025 face aux repères européens pour 2030

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteur : Robert Rakocevic, DEPP-MIREI
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► En comparaison avec les pays européens, en moyenne, la France se distingue par un plus grand nombre de jeunes enfants en éducation, un taux plus faible de sorties précoces de l'éducation et de la formation, ainsi qu'un accès plus élevé aux diplômes de l'enseignement supérieur. Elle a d'ailleurs déjà atteint les objectifs communs dans ces domaines. Toutefois, en matière de compétences, l'Union européenne, ainsi que la grande majorité de ses pays membres, dont la France, accusent un retard par rapport aux objectifs fixés.

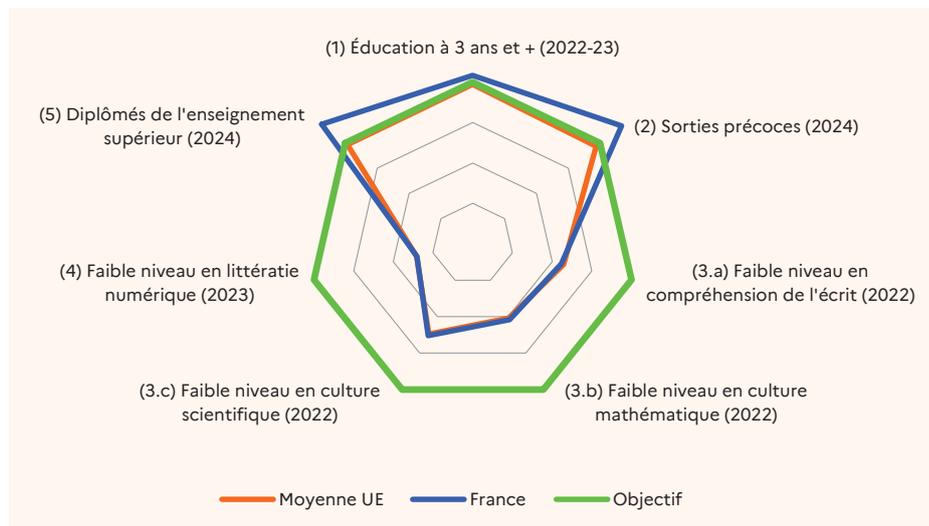
► Les objectifs de l'Union européenne (UE) en matière d'éducation et de formation s'accompagnent de seuils de référence définissant les performances moyennes attendues. Ces références ont une double utilité : suivre les progrès de l'UE vers les objectifs qu'elle s'est fixés ; situer les systèmes éducatifs des États membres à la fois les uns par rapport aux autres et par rapport à ces repères communs, grâce à des données comparables.

Cinq objectifs principaux font actuellement l'objet d'un suivi jusqu'en 2030 **encadré**. Les résultats de la France dépassent d'ores et déjà les seuils communs de référence et les moyennes européennes en matière de participation à l'éducation et à la formation, ainsi qu'en niveaux de qualification

► **figure 1** (et voir figure 1.1 en ligne) :

- En 2022-2023, la quasi-totalité des enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de l'enseignement élémentaire obligatoire participent à l'instruction formelle en France, alors que l'objectif européen correspond à 96 % ou plus. La moyenne de l'UE est de 95 %.
- En 2024, 8 % des individus âgés de 18 à 24 ans en France ont tout au plus un diplôme national du brevet et ne sont ni en éducation ni en formation. L'objectif européen vise moins de 9 % et la moyenne de l'UE est à 9 %.
- En 2024, 53 % des individus âgés de 25 à 34 ans détiennent un diplôme d'enseignement supérieur en France, l'objectif européen étant fixé à au moins 45 %. La moyenne UE s'élève à 44 %.
- En revanche, les résultats de l'UE, tout comme ceux de la France et de nombreux autres pays membres, sont en retrait par rapport aux objectifs communs concernant les compétences des élèves :

► 1 Les objectifs européens 2030 et les derniers résultats disponibles



Lecture : en 2022, les pays de l'UE se situent en moyenne à 50 % de l'objectif 2030 visant à réduire la part d'élèves de 15 ans faiblement compétents en culture mathématique, contre 52 % pour la France.

Note : les moyennes de l'UE sont calculées à partir des pays membres de l'UE ayant rempli les exigences en matière d'échantillonnage et/ou de participation (i.e. 20 pays pour la littératie numérique, par exemple).

Champ : (1) (2) (4) (5) France ; (3a, 3b, 3c) France + COM.

Source : Eurostat, collecte UOE (éducation à 3 ans et plus) et enquête EU-LFS (sorties précoces et diplômés de l'enseignement supérieur) ; OCDE, PISA (compétences de base) ; IEA, enquête Icils (littératie numérique).

Réf. : Note d'Information, n° 25.29. DEPP

- En 2022, en France, 27 % des élèves âgés de 15 ans n'ont pas un niveau suffisant de compétences en compréhension de l'écrit, 29 % en culture mathématique et 24 % en culture scientifique. L'objectif européen vise moins de 15 % pour chacune de ces compétences. Les moyennes de l'UE sont supérieures à 20 % quelle que soit la compétence évaluée, tout comme celles de l'écrasante majorité des pays participants.
- En 2023, en France, 43 % des élèves en classe de quatrième n'ont pas les compétences attendues en littératie numérique. L'objectif européen vise moins de 15 % des élèves dans cette situation, comme pour l'objectif

précédent. La moyenne de l'UE, calculée à partir des résultats des 20 pays membres ayant participé à l'évaluation en 2023, est de 43 %.

Davantage de jeunes enfants en éducation en France qu'ailleurs en Europe

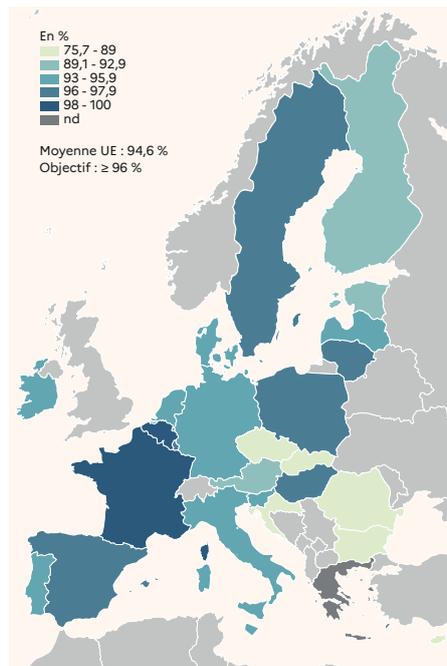
En 2022-2023, en moyenne dans les pays de l'UE, 95 % des enfants âgés de 3 ans jusqu'à l'âge du début de l'enseignement élémentaire obligatoire – qui varie selon les pays – sont inscrits dans l'enseignement formel **figure 2**.

ENCADRÉ : LES DIFFÉRENTS OBJECTIFS EUROPÉENS RELATIFS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

Une résolution du Conseil de l'UE adoptée en 2021 fixe un ensemble de sept objectifs visant à parachever la création d'un véritable « Espace européen de l'éducation ».

Cinq d'entre eux, analysés dans la présente note, sont fixés à l'horizon 2030 et portent sur l'éducation et la formation des jeunes. Ils font déjà l'objet d'un suivi statistique complet. Un sixième objectif, fixé à l'horizon 2025, concerne les temps d'apprentissage en milieu professionnel pour les apprenants de l'enseignement et de la formation initiaux, mais son suivi reste à ce jour partiel. Le septième, à horizon 2025 également, concerne la participation des adultes à la formation. D'autres stratégies européennes définissent des objectifs en lien avec l'éducation et la formation des jeunes, notamment celles relevant de la politique numérique ou associées au socle européen des droits sociaux. En mars 2025, la Commission européenne a présenté « L'Union des compétences », une stratégie globale inspirée des rapports Draghi et Letta, qui s'appuie notamment sur l'Espace européen de l'éducation. De nouveaux objectifs annoncés pour 2030 visent à accroître la part des élèves très performants, à renforcer les filières scientifiques (STEM) à tous les niveaux de formation et à y améliorer la représentation des femmes (voir bibliographie en ligne).

2 La participation à l'éducation des jeunes enfants, en 2022-2023



Lecture : en 2022-2023, en moyenne, 94,6 % des enfants ayant entre 3 ans et l'âge de début de l'enseignement élémentaire obligatoire participent à l'éducation dans les pays de l'UE.

Note : les agrégats sont sujets à l'incertitude due aux écarts de champs possibles entre les données de population et les effectifs scolarisés. Données indisponibles pour la Grèce et provisoires pour la France et la Pologne ; rupture de série pour la Hongrie et définition différente pour le Portugal.

Champ : France (les régions ultrapériphériques ne sont pas représentées sur les cartes même si les moyennes nationales tiennent compte des résultats collectés dans celles qui font partie des territoires nationaux).

Source : Eurostat, collecte UOE [sdg_04_31].

Réf. : Note d'Information, n° 25.29. DEPP

Complémentaire à l'indicateur des sorties précoces (ELET), celui des « NEET » (*not in education, employment or training*) correspond à la proportion des individus âgés de 18 à 24 ans, diplômés ou non, qui sont sans emploi et ne sont ni en éducation, ni en formation. Cet indicateur, bien qu'en partie lié au système éducatif et de formation, traduit plus directement la situation des jeunes sur le marché du travail, tandis que l'indicateur des ELET est centré sur les ruptures de parcours au sein des systèmes d'éducation et de formation. Si la France se situe relativement bien selon l'indicateur des ELET, comme indiqué précédemment, c'est moins le cas selon celui des NEET, qui sont 14 % en France en 2024. L'inverse est valable pour l'Allemagne, qui ne connaît en 2024 que 9 % de NEET (voir figure 3.2 et méthodologie en ligne).

Des niveaux de compétences faibles chez un grand nombre d'élèves en France et en Europe

En moyenne, dans les pays de l'UE ayant participé à PISA 2022, 29 % des élèves âgés de 15 ans ne parviennent pas au niveau de compétences minimum en culture mathématique, domaine majeur de l'évaluation lors de cette enquête. La situation est à peine meilleure dans les deux autres domaines évalués (domaines dits « mineurs » en 2022), qui sont la compréhension de l'écrit et la culture scientifique, où la moyenne européenne est respectivement de 26 % et 24 %. La stratégie de l'UE souhaite que chacune de ces proportions soit inférieure à 15 % d'ici 2030 (et voir méthodologie en ligne).

En France, la situation est très proche de celle observée dans la moyenne européenne : il y a 29 % d'élèves faiblement compétents en culture mathématique, 27 % en compréhension de l'écrit et 24 % en culture scientifique. L'Allemagne, l'Espagne et l'Italie sont dans une situation similaire. Même la Finlande et la Pologne enregistrent, en 2022, des résultats au-delà des plafonds fixés. Seuls deux pays parviennent à maintenir la part d'élèves ayant de faibles compétences en dessous de 15 % : l'Estonie, en compréhension de l'écrit (14 %) et en culture scientifique (10 %), ainsi que l'Irlande, en compréhension de l'écrit (11 %).

Dans les pays de l'Union européenne, les garçons présentent en moyenne plus souvent que les filles des compétences faibles. L'écart entre les proportions d'élèves masculins et féminins ayant des compétences insuffisantes est particulièrement marqué en compréhension de l'écrit : il atteint 9 points

Huit pays atteignent la cible européenne fixée à un minimum de 96 %, mais seule la France, où l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans depuis 2019, se distingue par une participation quasi universelle.

Faible part de sorties précoces de l'éducation et de la formation en France

En 2024, en moyenne dans les pays de l'UE, 9 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont considérés comme des « ELET » (*early leavers from education and training*). Cela signifie qu'ils n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire et ne sont ni en éducation, ni en formation. L'objectif européen pour 2030 vise à réduire ce pourcentage pour le porter à moins de 9 %. Cet objectif concerne non seulement les ELET sortis en 2024 (« flux »), mais également l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans en situation de sorties précoces en 2024 (« stock »), quelle que soit l'année où cette situation est intervenue.

La France a déjà atteint cet objectif européen : 8 % des jeunes de 18 à 24 ans sont peu diplômés (ayant tout au plus le

diplôme national du brevet) et ne sont plus formés. Il en est de même pour une majorité des pays de l'UE. En revanche, l'Italie (10 %), l'Allemagne (12 %), l'Espagne (13 %) et surtout la Roumanie (17 %) sont toujours au-dessus du plafond cible (voir figure 3).

Au cours de la décennie écoulée, la situation s'est améliorée dans une grande majorité des pays de l'UE. Entre 2014 et 2024, la proportion d'ELET a diminué de 1,8 point de pourcentage en moyenne et de 1,1 point en France.

L'Espagne et le Portugal ont déployé des efforts particulièrement importants, réduisant leurs taux d'ELET de 8,9 et 10,8 points de pourcentage (figure 3.1 en ligne).

Partout où la diminution des taux de sorties précoces a été observée, elle concerne les individus des deux sexes. Toutefois, en 2024, les garçons continuent de présenter un taux de sorties précoces plus élevé que les filles. Cet écart est de 3,2 points en moyenne, de 3,3 points en France et de 5,8 points en Espagne.

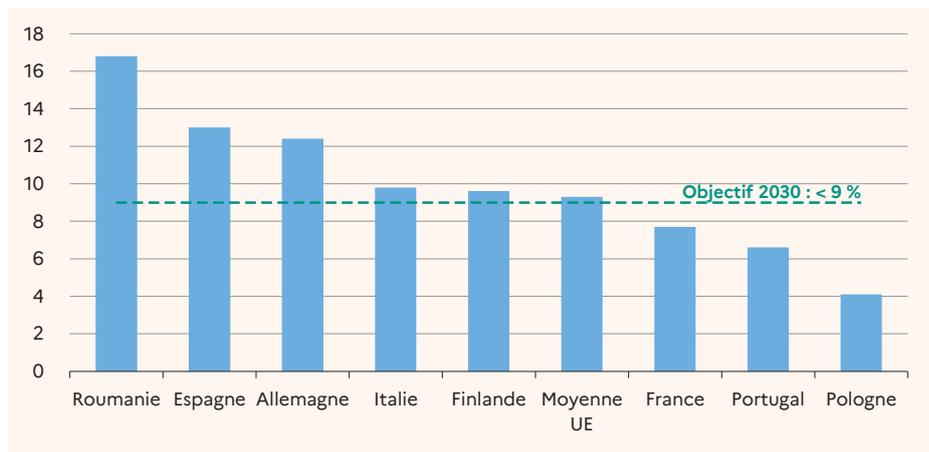
L'Allemagne est l'un des rares pays à avoir enregistré une augmentation non négligeable des sorties précoces entre 2014 et 2024 (de 2,9 points). Cette augmentation est nettement plus marquée chez les garçons (4,2 points) que chez les filles (1,5 point).

de pourcentage en faveur des filles dans l'UE et 7,8 points en France. Cet écart est moins prononcé en culture scientifique (2,7 points en moyenne dans l'UE, contre 3,8 en France) et surtout en culture mathématique. Dans ce dernier domaine, la moyenne européenne est légèrement en faveur des garçons (1 point d'écart), mais les situations nationales varient fortement. Ainsi, en Autriche, en Italie ou encore en Allemagne, la part d'élèves ayant des compétences insuffisantes en mathématiques est plus élevée chez les filles, avec des écarts de 4,4, 4,2 et 2,4 points respectivement. À l'inverse, plusieurs pays – comme la Bulgarie, la Slovénie, Malte, la Finlande ou Chypre – présentent des écarts en faveur des filles, allant de 3 à 8,1 points. Dans les pays baltes, ainsi que dans quelques autres pays comme la France, les filles font jeu égal avec les garçons en culture mathématique (voir figure 4.1 et méthodologie en ligne).

Dans tous les pays de l'UE, y compris ceux obtenant les meilleurs résultats, les compétences des élèves varient de manière notable selon leur milieu d'appartenance, tel qu'identifié par l'indice de statut social, économique et culturel (SESC). En effet, dans tous les pays, les élèves issus de milieux très favorisés ont en moyenne de meilleurs résultats en culture mathématique que ceux issus de milieux très défavorisés. Les élèves du quartile supérieur de l'indice SESC obtiennent un score moyen de 535 points en France et de 541 points en Allemagne, tandis que ceux du quartile inférieur atteignent 422 points en France et 430 points en Allemagne (voir figure 4.2 et méthodologie en ligne).

En plus des compétences de base des élèves âgés de 15 ans, l'UE suit un objectif concernant les compétences numériques des élèves en huitième année (classe de quatrième en France). Là encore, la stratégie européenne vise à ce que la proportion d'élèves faiblement compétents soit inférieure à 15 % d'ici 2030. Selon l'enquête Icils menée en 2023 par l'association internationale IEA, les résultats sont largement insuffisants. Cela vaut tant pour la moyenne des pays membres de l'UE ayant participé à l'enquête et rempli les critères statistiques requis – où 42 % des élèves présentent des compétences insuffisantes en littératie numérique – que pour chacun de ces pays pris individuellement. Les proportions varient entre 28 % en République tchèque et 60 % en Grèce, avec 43 % en France ↘ figure 5.

↘ 3 Proportion de jeunes en situation de sorties précoces de l'éducation et de la formation, en 2024 (en %)



Lecture : en 2024, en moyenne 9,3 % des individus âgés entre 18 et 24 ans dans les pays de l'UE ont tout au plus un niveau d'éducation correspondant au 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire et n'ont suivi aucune formation (formelle ou non formelle) au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

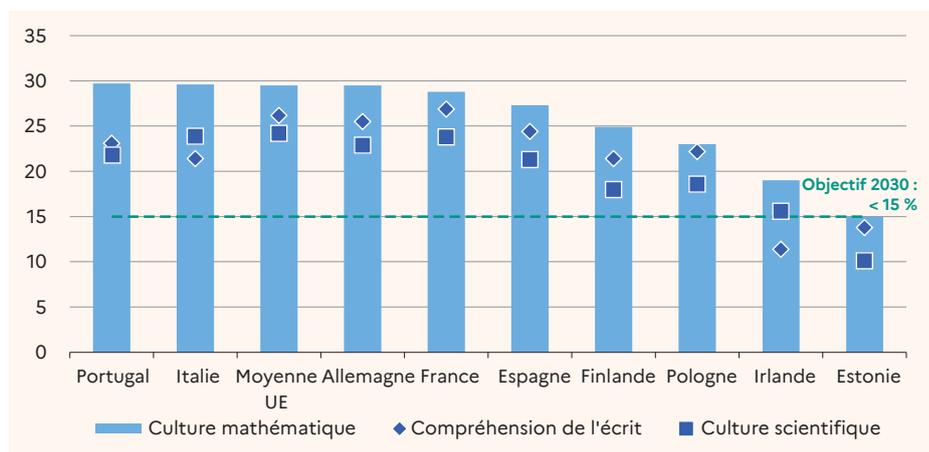
Note : données en rupture de série pour la Belgique, l'Allemagne, l'Irlande et la Grèce ; données peu fiables pour le Luxembourg et la Croatie.

Champ : France.

Source : Eurostat, enquête EU-LFS [sdg_04_10].

Réf. : Note d'Information, n° 25.29. DEPP

↘ 4 Proportion d'élèves âgés de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en culture mathématique, en compréhension de l'écrit et en culture scientifique lors de l'enquête PISA 2022 (en %)



Lecture : en 2022, en moyenne, 29 % des élèves de 15 ans dans les pays de l'UE ayant participé à PISA obtiennent un score en mathématiques inférieur au niveau 2 ; cette proportion est de 26 % en compréhension de l'écrit et de 24 % en culture scientifique.

Note : PISA 2022 compte 26 pays de l'UE, le Luxembourg n'ayant pas participé.

Champ : France + COM.

Source : OCDE, enquête PISA 2022, base de données Eurostat [sdg_04_40].

Réf. : Note d'Information, n° 25.29. DEPP

La France parmi les pays européens les plus diplômés de l'enseignement supérieur

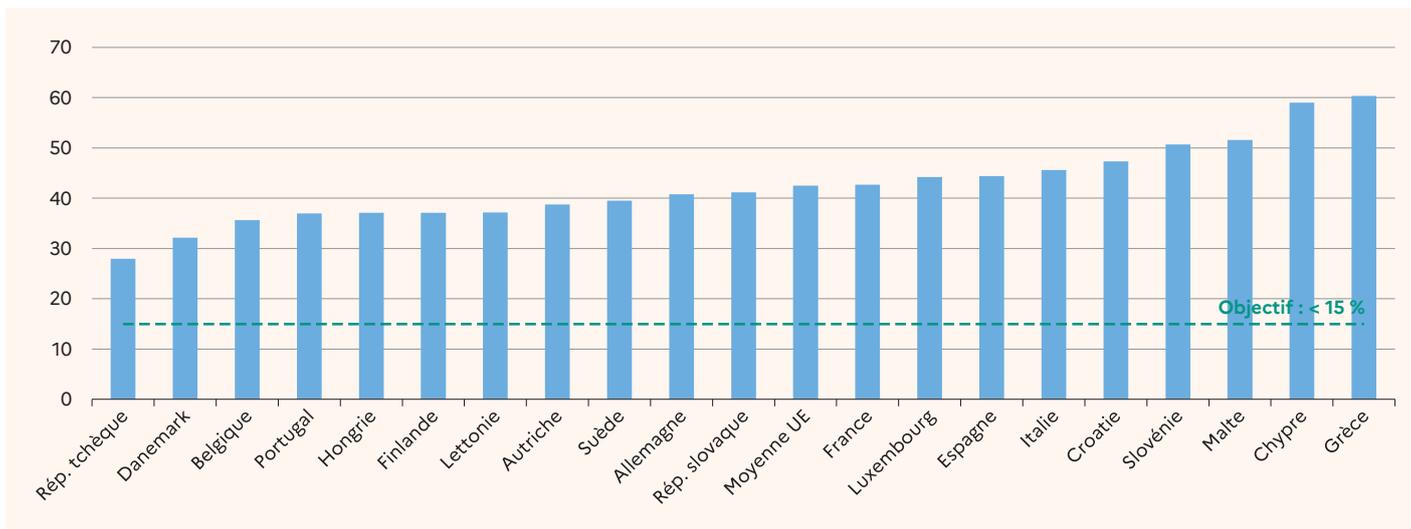
En 2024, en moyenne des pays de l'UE, 44 % des jeunes âgés de 25 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur. L'objectif d'au moins 45 % d'ici 2030 est donc proche d'être atteint en moyenne et il l'est déjà dans 13 pays. Ce groupe inclut la France, où 53 % des jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur et culmine avec l'Irlande (65 %). À l'autre extrême, l'Allemagne et la Finlande présentent 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur, l'Italie 32 % et la Roumanie 23 % ↘ figure 6.

Dans les pays de l'UE, les femmes âgées de 25 à 34 ans sont plus souvent diplômées de

l'enseignement supérieur que les hommes du même groupe d'âge. Cet écart en faveur des femmes s'élève à 11,2 points de pourcentage en moyenne dans l'UE et à 6,4 points en France. Cependant, il varie considérablement selon les pays : il est de 5,5 points en Allemagne, de 18,4 points en Lituanie et de 21,6 points en Estonie (voir figure 6.1 en ligne).

Les personnes âgées de 25 à 64 ans diplômées de l'enseignement supérieur sont plus souvent en emploi et bénéficient d'une rémunération plus élevée que leurs congénères moins diplômés. En 2024, la moyenne de l'UE montre que le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est de 88 %, contre 60 % chez les personnes sans diplôme du 2nd cycle du secondaire.

5 Proportion d'élèves en huitième année d'enseignement obligatoire ayant une maîtrise insuffisante en littératie numérique (Icils 2023, en %)



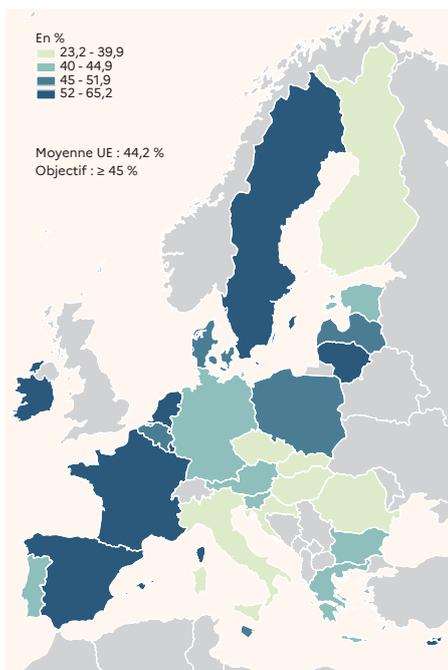
Lecture : dans les 20 pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête de 2023 et ayant rempli les exigences en matière d'échantillonnage et/ou de participation, 42,5 % des élèves en huitième année d'enseignement obligatoire (depuis le début de l'école élémentaire) se situent, en moyenne, en dessous du niveau 2 de compétence en littératie numérique.

Champ : France.

Source : DEPP, Note d'Information 24.44 figure 8 web (source primaire : IEA, enquête Icils 2023).

Réf. : Note d'Information, n° 25.29. DEPP

6 Proportion de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en 2024



Lecture : en 2024, dans les pays de l'UE, en moyenne 44 % des individus âgés de 25 à 34 ans ont atteint un niveau d'enseignement supérieur.

Note : l'enseignement supérieur inclut le cycle court (ex. BTS en France).

Champ : France (les régions ultrapériphériques ne sont pas représentées sur les cartes même si les moyennes nationales tiennent compte des résultats collectés dans celles qui font partie des territoires nationaux).

Source : Eurostat, enquête EU-LFS [sdg_04_20].

Réf. : Note d'Information, n° 25.29. DEPP

En France, ces taux sont respectivement de 87 % et 55 % (voir figure 6.2 en ligne). De même, les revenus du travail des personnes âgées de 25 à 64 ans diplômées de l'enseignement supérieur sont plus élevés que ceux des diplômés du secondaire. Le « diplôme suivant », au sein même de l'enseignement supérieur, est également mieux rémunéré. Ce raisonnement est valable tant en moyenne dans l'UE qu'en France. Il est toutefois important de noter que les diplômés des cycles courts de l'enseignement supérieur rémunèrent presque aussi bien que la licence, notamment en Finlande et aux Pays-Bas, et même davantage que la licence en Grèce et en Autriche (figure 6.3 en ligne).

Les femmes diplômées de l'enseignement supérieur travaillant à temps plein ont des revenus du travail, en moyenne, inférieurs à ceux des hommes, quel que soit le groupe d'âge observé (voir figure 6.4 en ligne). L'orientation des femmes dans l'enseignement secondaire et supérieur, notamment leur moindre présence dans les filières scientifiques, contribue à expliquer une partie de ces inégalités salariales. D'autres facteurs jouent également un rôle, tels que les choix de carrière contraints par des responsabilités familiales, qui mènent souvent à un moindre accès à des postes à haute responsabilité, à niveau de qualification égale, voire à une rémunération plus faible que celle des hommes à poste et qualification comparables. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.29, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information